

Fiche administrative

Organisateur :

Ligue de l'enseignement/FOL70.

Personne représentant l'organisateur :

Karine DAVOT-NOIR, Déléguée Générale.

Adresse de l'organisateur :

7 rue de la Corne Jacquot Bournot 70000 Noidans-lès-Vesoul.

Adresse du site d'accueil :

23 Rue du Breuil 70000 Pusey.

N° de téléphone de l'organisateur :

03 84 75 95 85

N° de téléphone de l'accueil de loisirs éducatifs :

06 02 31 96 09

Précisions sur la temporalité :

Début : 04 septembre 2023.

Fin : 02 août 2024.

Numéros administratifs : déclaration et agrément :

0700004AP0001523-E01

0700004CL000923

Fonctionnement en accueil périscolaire

L'accueil périscolaire a pour fonction d'accueillir les enfants scolarisés dès 7h30 et jusqu'à 18h30 les lundis, mardis, jeudis et vendredis.

1. **Matin** – *lundi, mardi, jeudi et vendredi.*

| Enfants scolarisés à Charmoille | Enfants scolarisés à Pusey |
|---------------------------------|----------------------------|
| Accueil de 7h30 à 8h20 | Accueil de 7h30 à 8h15 |

L'arrivée des enfants à l'accueil de loisirs éducatifs peut être échelonnée. Les activités proposées sont adaptées : lecture, dessin, jeux de société, etc...

2. **Midi sans repas**– *lundi, mardi, jeudi et vendredi.*

Un accueil est proposé de 11h25 à 12h30 pour les enfants qui ne prennent pas leur repas à la restauration scolaire.

3. **Midi avec repas** – *lundi, mardi, jeudi et vendredi.*

| Enfants scolarisés à Charmoille | Enfants scolarisés à Pusey |
|---------------------------------|----------------------------|
| Accueil de 11h45 à 13h20 | Accueil de 11h25 à 13h15 |

Les repas sont préparés et livrés en liaison froide tous les jours par la Cuisine de Villersexel (Haute-Saône. Les menus comprennent 5 éléments, dont des produits bio et locaux. Ces menus sont validés par une diététicienne. Trois types de repas sont proposés par la Cuisine de Villersexel : repas classique, repas sans viande et repas sans porc.

En cas d'allergie alimentaire, un Protocole d'Accueil Individualisé (PAI) est mis en place (renseignements complémentaires auprès du responsable de l'accueil de loisirs éducatifs). Les régimes particuliers sont à indiquer sur le dossier d'inscription.

L'équipe pédagogique aide les enfants à la prise du repas. Chaque enfant est sollicité pour goûter aux différents aliments qui lui sont proposés.

4. Soir – lundi, mardi, jeudi et vendredi.

| | |
|---------------------------------|----------------------------|
| Enfants scolarisés à Charmoille | Enfants scolarisés à Pusey |
| Accueil de 16h45 à 18h30 | Accueil de 16h25 à 18h30 |

Les enfants ont la possibilité de jouer, pratiquer des activités ou encore se reposer. Ils peuvent également faire leurs devoirs certains soirs, en fonction des autres ateliers mis en place. Ils sont accompagnés par un membre de l'équipe pédagogique. Des ateliers à thème sont proposés tout au long de l'année scolaire (atelier bricolage, atelier sportif, atelier numérique, etc...). Les départs échelonnés sont autorisés.

Fonctionnement en accueil du mercredi et vacances :

L'accueil de loisirs éducatifs est ouvert de 8h00 à 18h00. Les familles ont la possibilité d'inscrire leurs enfants en demi-journée avec ou sans repas ou en journée avec ou sans repas.

Possibilité d'arrivée échelonnée le matin, de 8h00 à 9h00 / Possibilité de départ échelonné le midi de 11h30 à 12h00 et le soir de 17h00 à 18h00.

A titre indicatif, le prix de la journée comprend l'accueil échelonné du matin et le départ échelonné du soir, quel que soit l'heure d'arrivée ou de départ.

Dates d'ouverture – périodes de vacances 2022/2023 :

| Période | Dates d'ouverture | Date limite d'inscription |
|---------------------|---|---------------------------|
| Vacances d'octobre | Du lundi 23 au vendredi 27 octobre 2023 | 16 octobre 2023 |
| Vacances de février | Du lundi 19 au vendredi 23 février 2024 | 12 février 2024 |
| Vacances d'avril | Du lundi 15 au vendredi 19 avril 2024 | 02 avril 2024 |
| Vacances d'été | Du lundi 08 au vendredi 02 août 2024 | 28 juin 2024 |

En parallèle de l'accueil de loisirs éducatifs de l'été, nous mettons en place des séjours. Beaucoup d'enfant n'ont pas la possibilité de partir en vacances et de découvrir d'autres milieux. L'accueil de loisirs, outre lieu d'accueil sans hébergement pourra ponctuellement proposer des séjours.

Les séjours offrent tous les avantages de mise en place d'une formule « je suis libre de choisir ». Les enfants et les adolescents peuvent devenir acteurs de leurs loisirs : choix de l'activité principale, liberté de participer ou non aux activités secondaires (veillées, grands jeux, ateliers créatifs, participation à l'élaboration des repas...), possibilité de partager un savoir-faire.

Pendant l'été 2023, les enfants ont profité d'une semaine à Noidans-le-Ferroux en gîtes aux Jardins de l'Etang.

Fiche d'identité

La Ligue de l'enseignement/FOL70 est un mouvement d'éducation populaire créé en 1866. La Ligue de l'enseignement est une fédération d'associations fonctionnant avec des bénévoles et des salariés. Elle est intégrée au sein d'une union régionale avec laquelle elle développe une grande partie de ses projets. Elle propose d'être organisatrice de conférences, débats et d'actions de solidarité. Elle participe à différents collectifs départementaux.

La Ligue de l'enseignement/FOL70 est une fédération d'associations dont l'USEP (Union Sportive des Ecoles Primaires) et l'UFOLEP (Union Française des Œuvres Laïques d'Education Physique). Elle propose également des services pour les associations, comme l'assurance de la vie associative APAC (Association pour l'Assurance Confédérale), des formations, de l'information et possède son propre centre de ressources.

C'est également une entreprise de l'économie sociale et solidaire par des actions culturelles, des accueils périscolaires, les restaurants scolaires et accueils de loisirs.

Elle participe également à l'action « Vacances pour tous ».

Qu'est ce qui est spécifique à ma Fédération, à ma structure ?

Le projet éducatif de la Ligue de l'enseignement/FOL70 se décline en autant de projets pédagogiques que d'accueils. Ils permettent d'agir dans les domaines culturels, sportifs, environnementaux ainsi que sur l'éducation à la citoyenneté, en passant par le jeu ou l'expression artistique, en complémentarité avec l'école.

Toutes les actions menées par la Ligue de l'enseignement/FOL70, mouvement laïque d'éducation populaire, ont pour ambition de donner à l'enfant les outils lui permettant d'éveiller et d'affirmer sa personnalité.

Les objectifs éducatifs de la Ligue FOL70 :

- Favoriser le vivre ensemble ;
- Agir pour la laïcité ;
- Favoriser l'autonomie de l'enfant et sa socialisation ;
- Favoriser l'épanouissement de l'enfant ;
- Favoriser la mixité (sociale, culturelle et garçons/filles).

Les équipes d'animation sont qualifiées et compétentes. Un fort investissement est réalisé dans le domaine de la formation, véritable clef pour accroître le professionnalisme des animateurs, condition de leur reconnaissance comme membres à part entière de la communauté éducative.

Après plusieurs mois en suspens, dû à la crise sanitaire, les formations professionnelles ont pu reprendre.

Notre accueil :

Pusey est une commune française située dans l'agglomération nord de Vesoul (Haute-Saône).

L'ALE (Accueil de Loisirs Educatifs) se situe au centre du village de Pusey, dans les mêmes locaux que le groupe scolaire Gustave Courtois.

Il est mis en place par la mairie de Pusey qui en a confié la gestion dans le cadre d'une convention entre la collectivité et la Ligue de l'enseignement/FOL70.

Modalités d'information et d'inscription :

Nouveau rentrée 2023/2024

Pour chaque enfant, les parents doivent remplir un dossier d'inscription dématérialisé via le portail familles <https://fol70.portail-defi.net/>.

L'utilisation du portail familles permet de :

- de compléter et/ou modifier les informations du dossier famille : fiche de renseignements, fiche sanitaire de liaison, etc...
- la transmission des pièces administratives obligatoires ;
- l'inscription et la désinscription des enfants aux différentes activités périscolaires et vacances scolaires ;
- l'accès à l'ensemble de vos factures récapitulant les consommations au sein de l'accueil de loisirs éducatifs ;
- le suivi des actualités et des documents de l'accueil en libre consultation.
- le téléchargement d'attestation de présences pour la déclaration d'impôts annuel.

Descriptif du lieu d'accueil :

La structure est aménagée avec des espaces de vies (activités et services) et de déplacement, de telle sorte que chaque personne puisse y accéder de manière autonome et continue. Elle respecte les règles d'accessibilité aux locaux à tout type de handicap (loi 2005).

De nombreuses surfaces d'exploration sont disponibles : salle d'activités, jeux de société, lecture, discussion, coin cuisine et bien d'autres à créer. Il ne s'agit pas seulement d'occuper l'espace mais d'exploiter les ressources disponibles pour que les enfants aient toujours l'impression de découvrir ou redécouvrir un environnement nouveau. Ce sentiment est entretenu grâce à l'attention particulière que porte l'équipe éducative sur la qualité de l'aménagement et du rangement.

Locaux :

Une salle d'activités ;
Une salle de jeux ;
Une salle de classe pour le CLAS (contrat local d'accompagnement à la scolarité) ;
Une salle de motricité avec du matériel adapté.

Installations spécifiques :

Tout le mobilier ainsi que les sanitaires sont adaptés aux différentes tranches d'âge du public accueilli.

Environnement :

Une grande cour d'école ;
Trois petites cours d'école ;
Un grand terrain arboré ;
Une aire de jeux (toboggan, poutres...).

Il n'y a pas d'aménagement particulier à mettre en place, les lieux étant sécurisés et grillagés.

La Mairie met à la disposition de l'ALE les locaux, des équipements et diverses infrastructures telles que le stade de foot, un terrain de pétanque, un plateau sportif, un grand espace vert arboré, la maison des associations, la salle polyvalente, la médiathèque...

Hébergement : Sans.

Restauration :

Nous prenons nos repas dans la salle polyvalente. L'équipe pédagogique a décidé de mettre en place un seul service afin de simplifier celui-ci et de pouvoir respecter les horaires des transports scolaires.

Une attention particulière est portée au rythme des enfants sur le temps méridien. C'est pourquoi nous avons fait le choix de séparer les enfants de maternelle et les enfants d'élémentaire. Des animateurs référents sont identifiés.

Outre la fonction alimentaire, les repas sont aussi un moment :

- Relationnel : les animateurs sont présents et attentifs aux enfants. Le moment du repas est propice aux discussions et aux échanges.
- D'apprentissage : l'enfant apprend à se servir, à couper ses aliments, servir de l'eau, débarrasser, manger ce qu'il ne connaît pas, manger proprement, connaître ou apprendre à connaître les aliments.
- Educatif : l'enfant prend en compte les autres origines, les différents régimes alimentaires, les allergies qui l'entourent.

Année 2023/2024 « la priorité éducative »

- *Faire de la pause méridienne un véritable temps éducatif*
- *Favoriser la qualité des temps éducatifs proposés en périscolaire*
- *Favoriser la qualité des temps éducatifs proposés sur les temps extrascolaires*
- *Développer le soutien à la scolarité et l'accompagnement éducatif*

« Faire de la pause méridienne un véritable temps éducatif »

Moyens mis en place par l'équipe pédagogique depuis la rentrée :

Enfants de maternelle

- Serviette de table en tissu,
- Lingettes en tissu pour débarbouiller les enfants après le repas,
- Les rituels du temps méridien avec repères dans le temps sous forme de cadre
- Les loups avec l'échelle du comportement (privilèges pour les enfants qui restent sur le loup vert),
- Chef de table avec des responsabilités diverses (débarrassage des assiettes et des couverts en bout de table, tri avec passage de la poubelle jaune et grise, ramassage des lingettes sales dans un filet à laver le linge, pliage des serviettes de tables...).

Enfants d'élémentaire

- L'échelle du comportement (privilèges pour les enfants qui restent sur le vert),
- Chef de table avec des responsabilités diverses (débarrassage des assiettes et des couverts en bout de table, tri avec passage de la poubelle jaune et grise,
- Affichage des règles de vie à la cantine avant le repas et pendant le repas,

- Journée « vendredi sans bruit » chaque vendredi les enfants qui le souhaitent ont à disposition des casques anti-bruit qui permettent de montrer les différences de niveau sonore,
- Des vidéos de sensibilisation seront montrées permettant aux enfants de mieux se représenter l'impact du bruit et le bienfait du silence,
- Mise en place d'auto évaluation de la salle avec un code couleurs connu de tous les enfants.

Modalités de recrutement :

Les conditions d'accès aux fonctions de directeur et d'animateur sont fixées par le ministère chargé de la jeunesse, dans le cadre de la réglementation relative à la protection des mineurs (code de l'action sociale et des familles).

Les formations conduisant à l'obtention des brevets d'aptitude aux fonctions d'animateur et de directeur (BAFA/BAFD) sont conçues pour permettre d'encadrer occasionnellement ces accueils, mais d'autres titres et diplômes professionnels permettent également d'exercer ces fonctions (CQP/BAPAAT/BPJEPS/DEJEPS).

Composition de l'équipe :

- THEULIN Corinne : directrice, BAFA, BAFD et BPJEPS Loisirs Tous Publics.
- THIEBAUD Sophie : directrice adjointe, BAFA, BAFD et BPJEPS Loisirs Tous Publics.
- SYLVESTRE Apolline : animatrice, BAFA et CQP périscolaire.
- PERRODIN Suzanne : stagiaire BAFA.
- PINOT Cindy : animatrice, BAFA et CQP périscolaire, BPJEPS AS.
- CHOBARD Lina : animatrice, stagiaire BAFA.
- GROSJEAN Elodie : BAFA.
- LESCHENNE Emilie : BAFA.
- FRANZINI Cécile : ATSEM.

Les animateurs sont les premiers responsables des enfants. Ils sont les relais de la direction et les garants de la sécurité morale et physique des enfants qui leurs sont confiés.

Précisions sur le fonctionnement de l'équipe :

- Réunions d'équipe régulières.
- Heures de préparation pour les temps d'animation.
- L'équipe formée à 95% qui participe régulièrement à des formations diverses.

Ou comment appréhender, décrypter et faire vivre ce projet pédagogique ?

A QUOI SERT LE PROJET PEDAGOGIQUE ?

Chaque organisateur d'accueils collectifs de mineurs doit établir un projet pédagogique, c'est une obligation réglementaire.

Ce contrat de confiance entre l'équipe pédagogique, l'organisateur, les intervenants, les parents et les enfants permet de donner un sens aux activités proposées. Les projets pédagogiques diffèrent sur chaque accueil en fonction de l'environnement, du public, des locaux et des personnes qui le font vivre.

COMMENT LE DÉCHIFFRER ?

Sa forme est assez simple : pour chaque thème abordé, des questions seront posées par l'équipe pédagogique et les réponses qui en découlent seront écrites dans le document pédagogique. Ce document est très général car il s'inscrit sur le long terme et peut évoluer en fonction des publics mais aussi des personnes qui le font vivre.

QUI L'ÉLABORE ?

En suivant les orientations du projet éducatif rédigé par l'organisateur (la Ligue de l'enseignement/FOL70), la directrice de l'accueil de loisirs éducatifs élabore le projet en concertation avec l'équipe pédagogique.

A QUI EST-IL DIFFUSÉ ?

En début d'année, le projet pédagogique est envoyé au Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (SDJES).

Ce document est consultable par tous : parents, équipe, enseignants, collectivité et partenaires.

COMMENT EST-IL ÉVALUÉ ?

L'évaluation sert à mesurer la valeur du projet pédagogique afin de vérifier les résultats au regard des objectifs initialement fixés.

Elle est importante pour l'ensemble de l'équipe car c'est un outil d'accompagnement qui permet de réaliser d'éventuels ajustements sur nos animations et nos pratiques.

C'est en concertation avec les animateurs que nous identifions les indicateurs afin d'évaluer au plus juste le projet pédagogique. Nous faisons ces évaluations sous forme de réunions hebdomadaires.

Nos indicateurs :

- Satisfaction de l'enfant ;
- Relations avec les enfants ;
- Relations avec les parents ;
- Fidélisation du public ;
- La demande du public est-elle satisfaite ?

Eléments qualitatifs :

- Réunions pédagogiques régulières ;
- Temps de discussion avec les enfants pour s'assurer de leur participation, leur implication, leur autonomie, et leur créativité ;
- Temps de discussion avec les parents pour savoir s'ils sont suffisamment informés sur le fonctionnement et nos activités, sous forme de réunions d'échange et de concertation ;
- Bilan sur les aptitudes professionnelles des animateurs ;
- Evaluation des moyens.

Eléments quantitatifs :

- Fréquentation / Inscriptions ;
- Public touché (Ages) ;
- Nombre d'activités, ateliers, actions et projets mis en place.

Le public

Connaitre son public, c'est répondre aux besoins fondamentaux de l'enfant, prendre en compte son environnement social, familial, et les différentes étapes de son développement.

L'enfant est placé au centre de notre accueil de loisirs éducatifs. Il s'agit de permettre à l'enfant de s'exprimer en tant qu'individu tout en respectant la collectivité.

Ce sont des enfants essentiellement issus du milieu rural et de culture cosmopolite.

Pendant la période scolaire, l'accueil de loisirs éducatifs accueille les enfants qui sont scolarisés dans les écoles des communes de Pusey et de Charmoille, suite au regroupement intercommunal.

Les mercredis et pendant les vacances scolaires, l'accueil est ouvert à tous les enfants dont les parents ont effectué une inscription à l'accueil de loisirs éducatifs de Pusey.

Toboggan des valeurs

Les objectifs : faire de cet accueil un lieu d'échange, de bien-être, de rencontres et de joie pour les enfants et l'ensemble du personnel.

LAÏCITÉ

Principe républicain et constitutionnel, la laïcité garantit l'expression de la diversité. Elle crée les conditions propices pour « faire société ».

La laïcité incite à l'ouverture et à la découverte de l'autre. Elle permet à chaque personne d'être reconnue et de prendre sa place au sein du collectif.

ÉMANCIPATION/ SOCIALISATION

Préalables indispensables vers l'autonomie, l'émancipation et la socialisation, sont les vecteurs permettant à chacun de prendre sa place dans la société.

Favoriser et accompagner l'affirmation de soi, de sa place, c'est permettre le développement de l'esprit d'initiative, de l'esprit critique, de capacités créatrices et relationnelles. Parler d'émancipation et de socialisation, c'est susciter la curiosité et stimuler l'envie de l'expérimentation, c'est cultiver l'ouverture d'esprit et l'ouverture aux autres. C'est observer, comprendre et agir. C'est, aussi, se donner les moyens d'agir pour être auteur de sa vie et acteur engagé de la société ayant la possibilité de l'améliorer, voire de la transformer.

CITOYENNETÉ

Exercice actif, la citoyenneté, c'est d'abord vouloir prendre les choses en main ! C'est avoir accès à des outils pour acquérir la connaissance, en développer et ainsi pouvoir agir.

Faire prendre conscience à chaque personne de ses droits et de ses devoirs, voire de ses obligations, c'est lui permettre d'être acteur de sa vie et l'aider à s'outiller pour transformer son milieu de vie : éviter l'attentisme et prendre les choses en main. Accompagner et défendre l'accès à la citoyenneté pour tous, c'est faire en sorte que l'enfant, l'adolescent, le jeune, l'adulte deviennent des citoyens qui s'expriment, qui participent à la construction commune et s'impliquent dans la réussite du « vivre ensemble ».

DIVERSITÉ/ ÉGALITÉ

Force pour la République, la diversité est une source d'enrichissement individuel et collectif. L'égalité en droit permet son expression et garantit le « vivre ensemble » pacifié en reconnaissant l'autre dans sa singularité.

L'égalité et la diversité favorisent la prise de conscience des différences de chacun. Respectées, elles créent les conditions du rapprochement des esprits en positionnant l'humain au cœur des priorités personnelles et collectives. Elles développent ainsi de véritables espaces de mixité sociale, réponse à un enjeu sociétal incontournable. Elles visent également à lutter contre toutes les formes de discrimination.

DÉMOCRATIE

Forme d'exercice de la liberté, la démocratie s'appuie sur le droit de chacun à participer à des prises de décisions collectives.

Un fonctionnement démocratique garantit à chacun le droit de s'exprimer et au collectif d'échanger, de débattre, dans le respect de l'autre. Chacun peut donc exister dans son individualité, son intégrité et ses différences. Il est incontournable pour accompagner le dialogue, la délibération et la participation. Son exercice favorise la coopération entre les individus, développe la cohérence entre les paroles et les actes et permet également d'assurer une vigilance.

SOLIDARITÉ/ ENGAGEMENT

Indissociables, la solidarité et l'engagement constituent une alliance représentative d'un contrat collectif qui participe à la construction d'une société plus juste et plus fraternelle. C'est une union autour d'un projet commun.

Souhaiter, voire parfois rêver l'investissement de tous dans un projet collectif, mettre en place les conditions favorables, découvrir l'autre et le reconnaître pour permettre la mutualisation et la création d'une confiance mutuelle, font partie du possible et habitent notre quotidien dès lors que nous nous encourageons à être solidaires et engagés, ou, à tout le moins, apprenons à le devenir.

Toutes ces valeurs découlent du projet éducatif de l'organisateur.

Définition des objectifs pédagogiques

Accompagner tous les temps éducatifs de l'enfant :

L'équipe doit :

- Communiquer avec l'enfant respectueusement, favoriser sa construction de l'estime de lui-même, lui permettre de prendre conscience de sa propre existence en tant qu'individu dans le groupe, et d'instaurer avec lui une relation de confiance.
- Favoriser les temps d'échanges dans l'accueil avec les familles. Chaque soir, un animateur est en charge d'accueillir les parents.
- Organiser des soirées familiales. L'équipe propose des soirées à thème où parents et enfants jouent ensemble, favorisant ainsi les échanges et les réflexions.

Co-construire les temps de séjour et de loisirs pour vivre-ensemble :

Vivre ensemble, c'est être conscient de l'autre, de son intégrité physique et morale, de ces différences. C'est en faisant attention à son comportement, à ses paroles, à son attitude que l'on peut être attentif à l'autre.

Vivre ensemble, c'est favoriser la rencontre et l'échange entre les enfants, mais aussi entre les enfants et les adultes, qu'il s'agisse des animateurs ou des différentes personnes rencontrées dans le cadre de nos activités. C'est en permettant ces temps de rencontre que l'enfant apprendra à connaître l'autre, au travers de ses différences, de ses richesses...

Vivre ensemble, c'est aussi partager des moments de vie collective. C'est en faisant de ces temps des moments où la politesse est de rigueur, que l'enfant prend conscience de la notion de respect.

Former et accompagner nos équipes encadrantes :

- Former les professionnels de l'animation dans le cadre de la formation initiale et continue.
- Animer des réunions d'équipes pluridisciplinaires.
- Accompagner et coordonner la mise en place de dispositifs éducatifs, d'actions et de projets.
- Accompagner les professionnels au développement d'une thématique, d'un item du projet de la structure.
- Intervenir en co-animation.

Prendre en compte la singularité de chacun

Accueillir un enfant en situation de handicap, c'est avant tout accueillir un enfant dans toute sa singularité. C'est aussi accueillir sa famille. Le premier accueil est souvent déterminant pour créer un lien de confiance.

Accueillir un enfant en situation de handicap, c'est surtout mobiliser son équipe, toute son équipe, les animateurs et les animatrices, les agents de restauration, le personnel administratif... les sensibiliser, les former, les accompagner dans l'élaboration de projets d'animation qui prennent en compte chacun pour favoriser l'implication de tous.

Accueillir est la fonction première d'un accueil de loisirs éducatifs. Il nous faut la dessiner pour tous.

Agir pour rendre cohérents tous les temps éducatifs de nos participants :

Mise en place d'un PET (projet éducatif territorial) :

Le PET « *formalise une démarche permettant aux collectivités territoriales volontaires de proposer à chaque enfant **un parcours éducatif cohérent et de qualité avant, pendant et après l'école**, organisant ainsi, dans le respect des compétences de chacun, la complémentarité des temps éducatifs* ».

A QUOI SERT LE PET ?

Le PET doit **garantir la continuité éducative** entre, d'une part les **projets des écoles**, et d'autre part les projets d'**activités proposées aux enfants en dehors du temps scolaire**.

Un travail en lien avec les écoles est important car il permet de prendre en compte les intentions de chacun pour répondre aux besoins de l'enfant. Les parents et les enfants doivent sentir qu'il existe un réel dialogue entre les différentes structures qui les accueillent.

« La collectivité et l'équipe d'animation s'engagent à mettre en application et à respecter les principes de la charte qualité plan mercredi ».

FONCTIONNEMENT :

L'accueil de loisirs éducatifs est synonyme de plaisir, de partage, de jeux, de fous rires... C'est l'occasion pour l'enfant de s'évader, de découvrir de nouveaux horizons. Chaque membre de l'équipe d'animation se doit d'être un référent pour l'enfant, une personne de confiance, calme et bienveillante.

L'objectif de ces temps périscolaires est de donner la possibilité aux enfants de continuer à découvrir et pratiquer de nouvelles activités.

Le mercredi matin :

Pour chaque période (de 6 à 7 semaines), l'équipe pédagogique propose un thème qui sera le fil rouge de toutes les actions et activités proposées aux enfants. Chaque période constitue une nouvelle aventure avec des temps forts, une sortie, un intervenant venant illustrer le thème sur site ou un grand jeu qui permet de réinvestir les acquis, de partager et d'expérimenter... Les enfants, en fonction de leur âge, sont associés à cette démarche. Tous les sens sont mobilisés, tous les moyens d'expression sont sollicités, tous les modes de collaboration et de coopération sont expérimentés.

Le mercredi après-midi :

Le mercredi après-midi est un moment de loisirs. Les activités proposées le mercredi après-midi sont des activités loisirs en fonction du choix pédagogique de l'équipe, de l'envie des enfants, de la période de l'année... Il doit permettre aux enfants de se ressourcer et de prendre du plaisir. Nous laissons une grande place aux jeux et à la détente.

Il existe un très grand choix d'activités possibles : danse, jeux sportifs, citoyenneté, couture, land art, activités cuisine, art manuel, dessin, conte d'autrefois, « A la manière de », jeux collectifs, athlétisme, environnement, cirque, bricolage, découverte de la faune et de la flore, petits reporters, petits chimistes, jeux de société, langues étrangères, numérique...

Mise en œuvre des intentions éducatives

Une place pour chacun : notre fonctionnement nous permet de prendre en compte chacun comme une personne à part entière.

La vie collective est un moyen d'éducation. La rencontre entre l'individu et le groupe est l'occasion de faire un authentique apprentissage de la citoyenneté.

Il est important pour l'enfant de s'affirmer au sein d'un groupe pour se construire, en proposant ses idées ou en partageant ses craintes.

L'équipe pédagogique veille également à ce que chaque enfant puisse développer sa personnalité et aiguïser son sens critique.

Ensemble : favoriser le faire ensemble :

- En établissant, avec les enfants, des règles de vie communes et connues de tous.
- En étant, en tant qu'animateur, vigilant à l'attitude des enfants entre eux.
- Par le biais des temps de vies collectives (repas, goûters, grands jeux...).
- Par le biais des sorties à l'extérieur de l'accueil de loisirs éducatifs.
- Par le biais des temps d'accueil (matin et soir), lors desquels les enfants de tous âges se retrouvent et doivent partager un lieu et du matériel communs.
- Par l'intervention de personnes extérieures (bénévoles de lire et faire lire...)
- Par le biais de jeux collectifs ou d'activités manuelles.
- En insistant lors des accueils sur l'importance du « bonjour » et du « au revoir ».
- En insistant lors des repas sur l'importance du « merci » et du « s'il te plaît ».
- En respectant ces règles en tant qu'animateur.

Prendre en compte les besoins et les spécificités de notre public (handicap par exemple), favoriser l'intégration et l'inclusion :

- En offrant à tous les enfants un espace de repos, de loisirs, de participation libre à des activités où les concurrences, la compétition ou la performance n'ont pas d'importance.
- L'enrichissement est aussi celui des autres enfants de l'accueil, dans la connaissance mutuelle, le regard porté sur les personnes en situation de handicap notamment.
- En vivant au quotidien, en jouant et en pratiquant ensemble des activités afin que les enfants apprennent la tolérance, le respect des différences, le partage et la solidarité.
- En donnant toute sa place aux familles : l'équipe de l'accueil doit dégager la richesse et l'intérêt pédagogique que peut représenter, tant pour elle-même que pour les autres enfants, l'accueil d'enfants en situation de handicap. Elle doit avoir un souci de prévoyance, dans l'équipement, dans l'aménagement de l'espace, dans le rythme de vie, pour répondre à cet accueil.

Equipe : valoriser Les spécificités de notre équipe :

- En engageant l'équipe d'animation à relever de nouveaux challenges, surtout si elle est permanente à la structure.

- En impliquant et en responsabilisant tous les membres de l'équipe en fonction de leurs talents et de leurs capacités afin d'atteindre ensemble les objectifs fixés.
- En cultivant la solidarité entre tous et en définissant les rôles à tenir par chacun.
- En transformant leurs différences en complémentarité.
- En développant le soutien mutuel et la solidarité au sein de l'équipe.
- En proposant des formations diplômantes permettant d'évoluer dans les fonctions.

Coéducation : favoriser et enrichir, les plannings, la relation avec les différents acteurs éducatifs :

- En mettant en place des actions s'intégrant dans une démarche de complémentarité avec les autres espaces éducatifs que sont l'école et la famille.
- En mutualisant les compétences au sein de l'accueil de loisirs éducatifs et au sein de l'école sur des projets communs.
- En associant les parents à la vie de l'accueil en organisant des Conseils du temps libre, le café des parents, la semaine de la parentalité, etc.

Comment identifier, construire et travailler avec les acteurs locaux :

- En faisant appel aux différentes associations de la commune.
- En mettant en place des projets d'animation en partenariat avec les autres accueils de loisirs éducatifs gérés par la FOL70.

Identifier son territoire et en valoriser ses spécificités :

Pusey bénéficie de toutes les infrastructures modernes qui permettent d'y cultiver le bien vivre.

La commune de Pusey est une commune accueillant beaucoup d'associations, qu'elles soient sportives, de loisirs ou culturelles.

Communication : déployer et développer des outils permettant une communication efficace :

- Via le site de la Mairie.
- La page Facebook de la structure.
- Le site de la Ligue de l'enseignement/FOL70.
- La communication papier (flash actu, notes aux familles, invitations, café des parents).
- Toute la communication en direction des familles est affichée dans l'entrée de la structure.

Afin d'impliquer les parents dans le fonctionnement de l'ALE, nous avons mis en place, avec le soutien de l'organisateur, un Conseil du temps libre. Tous les trimestres, une réunion composée de parents délégués, d'élus des communes, de l'équipe d'animation de l'ALE, des représentants de la Ligue de l'enseignement/FOL70, permet d'échanger et de dialoguer sur le fonctionnement et les programmes de l'ALE. Ces réunions favorisent un échange direct entre les équipes pédagogiques, les parents, les partenaires et l'organisateur.

Mutualisation : réunions d'équipes, ressources humaines et matérielles, ingénierie de formation, outils réseau et compétences partagées :

- Les équipes pédagogiques de la Ligue de l'enseignement/FOL70 sont régulièrement invitées à échanger, communiquer et apporter leur réflexion dans un "pot commun" de savoir-faire, afin de faciliter la mutualisation des compétences de chacun. La Ligue de l'enseignement/FOL70 organise des espaces de réflexion ponctuels, d'innovation pédagogique en proposant des journées d'échanges de pratiques.
- Des réunions des responsables d'accueils de loisirs éducatifs sont planifiées à l'initiative de la Déléguée Générale de la Ligue de l'enseignement /FOL70.
- L'ensemble de la direction de l'ALE assiste aux différents conseils d'école, notamment le premier pour présenter le projet pédagogique et les activités, le dernier afin d'établir un bilan.

Les projets d'activités :

L'équipe de direction et l'équipe pédagogique partage un temps consacré à l'écriture des projets d'activités. C'est ensemble qu'ils s'assurent de la cohérence entre le projet éducatif et le projet pédagogique.

Aucune activité ne remplit son rôle si elle ne s'inscrit pas dans une volonté d'enrichissement personnel de l'enfant et dans le respect des rythmes qui lui sont propres.

L'activité ne doit pas être une fin en soi, mais bien un moyen, un support, pour permettre à chacun de s'affirmer, de se découvrir et par là même, de grandir et de développer ses relations à l'autre. En ce sens, nous refusons de parler de « moyen d'occuper l'enfant » pendant un temps donné mais bien de projet d'animation au service des besoins, des attentes d'un territoire et de son public.

Nous devons être force de propositions et d'adaptation, et demeurer en permanence à l'écoute des enfants. Il est également important d'apprendre à connaître notre public.

La directrice propose à l'ensemble des membres de l'équipe un cadre identique de présentation car pour l'ensemble des projets d'activités proposés, certaines étapes sont à respecter : déterminer un objectif spécifique, préparation, communication à l'ensemble de l'équipe, sensibilisation auprès des enfants, réalisation, rangement et bilan avec les participants, évaluation en équipe.

Par souci d'innovation, d'expérimentation et de découverte, aucun projet ne sera reconduit simplement parce qu'il a bien fonctionné », mais seulement s'il répond à des objectifs spécifiques, définis par le projet pédagogique.

Chaque fois que cela sera possible, nous laisserons à l'enfant le choix de son activité tout en motivant chez lui un esprit de groupe.

Nos choix pédagogiques : cohérence et thématiques de séjour, organisation d'équipe, des temps et des rythmes. Objectifs et moyens d'y parvenir :

Le vivre ensemble :

C'est l'occasion de formuler de manière explicite des objectifs pédagogiques particuliers et de mettre en place des actions, pour apprendre à construire avec d'autres, à développer la solidarité, la coopération, à exprimer son point de vue et à maîtriser ses sentiments, ses émotions.

Il nous faut constituer des groupes d'enfants hétérogènes, cultiver leurs différences et favoriser le dialogue en mettant en place des temps d'échange (temps méridien, goûters, moments propices à la discussion), écouter et respecter la prise de parole de chacun.

Les activités proposées sont adaptées afin que chacun puisse y participer de manière autonome. Celles-ci permettent une valorisation de l'enfant et de ses réalisations (restitutions aux familles...).

Mettre en avant le respect de la parole et du choix de l'enfant est primordial. L'équipe doit être à l'écoute des besoins et des envies de l'enfant mais aussi du groupe. Au quotidien, il est important de lui permettre de développer sa capacité à s'ouvrir aux autres dans un cadre propice.

L'enfant sera capable de vivre des moments de partage et de solidarité.

La socialisation :

L'accueil de loisirs éducatifs est un lieu où l'enfant peut faire l'apprentissage de la socialisation avec ses pairs et les différents acteurs (équipe d'animation, intervenants professionnels, partenaires...)

C'est pourquoi, il est nécessaire que l'enfant décide de ses choix lors d'un séjour en accueil puisque c'est parfois le seul espace-temps où il pourra expérimenter la liberté dans un contexte de socialisation avec les autres.

L'autonomie :

C'est également l'opportunité de développer son autonomie et d'apprendre à vivre en collectivité avec d'autres enfants de son âge, mais aussi un peu plus âgés et/ou plus jeunes. L'enfant apprend de manière ludique à s'adapter aux règles de vie de la structure : les plus

petits comme les plus grands peuvent être responsabilisés en participant aux tâches de la vie quotidienne (débarrassage des tables, mise en place des activités, rangement...). Il convient également de les impliquer dans le choix du programme d'animation mais aussi dans la vie de la structure en général.

La citoyenneté :

Favoriser l'apprentissage de la citoyenneté et du vivre ensemble est une construction permanente. Cet apprentissage implique une prise en compte cohérente et convergente vers cet objectif, dans les différents lieux de vie de l'enfant (famille, école, loisirs). Cela nécessite donc des concertations entre les différents acteurs concernés.

Cette participation à l'apprentissage de la citoyenneté et du vivre ensemble et permettre à chacun de prendre part, de façon consciente et volontaire, à l'évolution sociale afin de construire une société toujours plus juste et plus humaine.

C'est un enjeu d'épanouissement, à la fois pour les enfants, pour le personnel éducatif et les ambitions collectives.

L'éducation à l'environnement, le sport, la culture, le numérique :

L'éducation à l'environnement et au développement durable :

- Entretien des jardinets pédagogiques de la structure.
- Mise en place d'ateliers créatifs avec pour seul matériel de la récupération.
- Mise en place d'ateliers « écocitoyens » : à travers ces ateliers, l'animateur éveille, questionne et dialogue avec les enfants autour des différents enjeux. Les enfants partagent leurs connaissances avec le groupe et proposent des actions et des gestes simples que l'on peut réaliser dans l'accueil ainsi qu'à la maison, afin de participer au développement durable.
- Mise en place d'ateliers de nature et découverte.

Rentrée 2023/ 2024 : projet d'installation d'un site de compostage commun avec l'école Gustave Courtois. « Compostage autonome en établissement ».

Mise en place par le sytévom de Noidans-le-Ferroux 70130.

→Prochainement formation des référents école et périscolaire.

L'éducation au/et par le sport :

Aux côtés des écoles et avec l'accompagnement de l'USEP (Union Sportive d'Education Populaire), les activités sportives menées dans les accueils de loisirs éducatifs sont d'incontournables leviers d'éducation.

- Mise en place d'ateliers sportifs avec comme support des mallettes pédagogiques mises à disposition par l'USEP. Chaque mallette est accompagnée d'un temps de formation pour les animateurs référents.
- Participer aux RDV organisés en coordination avec « l'Ufolep, tous les sports autrement ».

- Donner à l'enfant le sens de l'effort et du jeu collectif : l'inciter à mettre en œuvre ses capacités d'adaptation à des règles, d'actions et de réactions en fonction des autres, de prise de décisions pour coopérer et/ou s'opposer, à être fair-play.
- Mise en place d'exercices de relaxation et d'ateliers de yoga pour les enfants de maternelle et d'élémentaire.
- Mise à disposition de toutes les infrastructures sportives par la commune de Pusey.

L'éducation à/et par la culture et la création artistique :

- Utiliser le jeu comme outil d'apprentissage.
- Par le biais de l'expérimentation, permettre à l'enfant, grâce au matériel mis à sa disposition, d'apprendre par lui-même en le guidant.
- Mise en place d'activités autour du livre, de la bande dessinée.
- Mise en place d'ateliers d'expression artistique tels que la danse, l'éveil musical, le land art.
- Mise en place d'un coin détente.
- Diffusion de musique de fond sur les temps d'accueil (matin et soir).

L'éducation à/et par le numérique :

- Des animateurs en service civique, « D-clics numériques » par exemple, sont présents dans les accueils pour mener des activités autour du numérique. Ils sont accompagnés par le coordinateur actions numériques de la Ligue de l'enseignement/FOL70. Les services civiques ont des malles pédagogiques à leur disposition (web radio, robotique...).
- Mise en place d'ateliers tels que roman photos, atelier photos/vidéos.

Poursuite de la mise en place du Contrat local d'accompagnement à la scolarité (CLAS)

A compter du lundi 6 novembre 2023, l'accompagnement à la scolarité sera proposé chaque lundi et jeudi. Les lundis concerneront les enfants scolarisés du CP au CE2, et les jeudis pour les enfants scolarisés du CM1 au CM2.

Ce dispositif vise à offrir, dans la continuité de l'école, l'appui et les ressources dont les enfants ont besoin pour réussir et s'épanouir.

Ces actions ont lieu en dehors du temps de l'école et sont centrées sur l'aide aux devoirs, sur l'acquisition de méthodes et sur des apports utiles à la réussite scolaire. Une concertation sera faite avec le référent CLAS et les enseignants avant le démarrage du dispositif. Les parents et les enfants pourront être orientés par l'enseignant lui-même vers les actions du CLAS.

Accompagnement de l'enfant et sa famille ainsi que du soutien aux accompagnateurs :

Objectifs :

- Mettre en œuvre les actions en vue d'atteindre les objectifs définis préalablement.
- Assurer un réajustement des objectifs et des méthodes au cours de l'action.

- Assurer une évaluation en cours et en fin de parcours.

Accompagner l'enfant dans son parcours :

L'organisation de la séance doit prendre en compte le rythme de vie de l'enfant :

- Les enfants sortent d'une journée d'école et peinent à se reconcentrer.
- Laisser le temps à l'enfant de goûter, de se défouler.
- Prévoir un temps d'échange avec l'enfant sur le déroulement de sa journée, ou sur tout autre sujet de discussion
- prévoir un temps de relaxation et de concentration avant de commencer la séance.
- valoriser les savoir-être et les savoir-faire.

Sur le terrain :

Une séance d'accompagnement à la scolarité se déroule en trois temps :

- Premier temps : un temps récréatif de 16h30 à 17h00. Celui-ci permet aux enfants de prendre un goûter et de faire une pause nécessaire au bon déroulement de leur temps de travail.

- Deuxième temps : aide aux devoirs de 17h00 à 17h30/45. Les enfants peuvent pendant celui-ci, trouver l'aide nécessaire à la compréhension de leurs leçons et/ou exercices.

Le référent CLAS accompagne, de manière collective ou individuelle, le groupe d'enfants en fonction de leurs niveaux, de leurs facilités ou difficultés.

L'enjeu ici, est d'accompagner l'enfant dans sa position d'élève et de l'aider à adopter les bons réflexes : organiser son travail, lire correctement une consigne, savoir où trouver une information...

- Troisième temps : moment ludique de 17h30/45 à 18h00. Jeux de société, coin lecture, jeux d'expérimentation...

Cet accompagnement est gratuit. Il est financé par la CAF de Haute-Saône et la commune de Pusey.

Afin d'offrir à chaque enfant un accompagnement de qualité, l'effectif maximum par groupe sera de huit enfants par séance. Pour chaque période, l'inscription se fera indépendamment de la carte de fréquentation mensuelle, directement à l'accueil de loisirs éducatifs.



SEMAINE DE LA PARENTALITÉ

DU LUNDI 22 MAI AU VENDREDI 26 MAI 2023

ENQUÊTE DE SATISFACTION



Nom de famille :SAGGIAN.....

I - LES ACTIONS

A quelle action avez-vous participé ?

- Atelier bien-être
- Activité manuelles
- Concert en famille
- Goûter festif
- Café des parents

Etes-vous satisfait des ateliers proposés ? Oui - Non

Si non, pourquoi :

Les tranches horaires sont-elles pertinentes ? Oui - Non

Si non, pourquoi :

La communication a-t-elle été suffisante ? Oui - Non

Appréciation :

Très bon accueil.
Merci à Vous.

Nous vous remercions du temps que vous avez consacré à cette enquête.



SEMAINE DE LA PARENTALITÉ

DU LUNDI 22 MAI AU VENDREDI 26 MAI 2023

ENQUÊTE DE SATISFACTION



Nom de famille :SAGGIAN.....

I - LES ACTIONS

A quelle action avez-vous participé ?

- Atelier bien-être
- Activité manuelles
- Concert en famille
- Goûter festif
- Café des parents

Etes-vous satisfait des ateliers proposés ? Oui - Non

Si non, pourquoi :

Les tranches horaires sont-elles pertinentes ? Oui - Non

Si non, pourquoi :

La communication a-t-elle été suffisante ? Oui - Non

Appréciation :

Très belle initiative de votre part. Nous avons passé un super moment en famille et avec l'équipe. Nous participons à nouveau sans hésiter. Merci à vous !!

Nous vous remercions du temps que vous avez consacré à cette enquête.



Semaine de la parentalité
Vendredi 26 mai ☕
Café des parents
À partir de 07h30
Venez nombreux !

Actions concrètes mises en place tout au long de l'année.



Semaine de la parentalité



Objectifs de ces temps d'animation : Favoriser des moments privilégiés d'échange et de complicité entre l'enfant et son parent, permettre de nouveaux modes de relation à partir, d'activités partagées, valoriser les rôles et compétences des parents.



DU LUNDI 22 MAI AU VENDREDI 26 MAI 2023

| ACTIVITÉ | NOMBRE DE PARTICIPANTS | EN IMAGES |
|--|--|---|
| JOUR 1 Atelier bien-être parents/enfants en duo À partir de 6 ans (places limitées). | 4 duos 17h00-18h00 4 duos 18h00-19h00 |  |
|    |  |  |
| JOUR 3 Activités manuelles parents/enfants en duo ----- Concert en famille (accès libre, ouvert à tous) | 3 duos 14h00-15h00 élémentaire 4 duos 15h00-16h00 maternelle ----- 25 familles |  |
| JOUR 4 Goûter festif en famille 30 familles |  |  |
| JOUR 5 Café des parents 20 familles |    |  |



Bilan général : semaine très satisfaisante

Des temps forts d'échange entre parents, enfants et professionnels. Les familles ont pu dialoguer avec l'équipe pédagogique et échanger entre elles sur la parentalité. Beaucoup sont restés longtemps et ont pu profiter au maximum des animations. C'est un vrai succès et l'opération sera renouvelée l'an prochain.

Conclusion

L'accueil de loisirs éducatifs répond principalement à une demande sociale d'encadrement pendant le temps de travail des parents, tout en encourageant la socialisation et le vivre-ensemble. L'ALE répond également à la demande des enfants.

Au-delà de ces missions, un accueil, de loisirs éducatifs s'empare de questions qui traversent la société d'aujourd'hui et influent largement sur son environnement, ses acteurs et ses publics : les outils et les pratiques numériques, l'urgence de la transition écologique, l'attention portée aux conditions de vie, aux questions de laïcité et d'interculturalité... En adaptant ses fonctionnements et en proposant des projets d'animation renouvelés, *il permet aux enfants de mieux comprendre le monde pour, au final, être en capacité de s'y situer et d'y agir dans un cadre sécurisé par l'accompagnement des adultes.*

Évaluation

Les réunions d'équipes :

La directrice organise des réunions d'équipes régulières.

Le travail de l'équipe y est coordonné, les projets d'activités y sont élaborés.

Le projet pédagogique est réajusté chaque année en fonction des bilans et des contraintes extérieures impactant le fonctionnement de l'ALE (Crise sanitaire, locaux, infrastructures ...).

Les bilans d'activités :

Les différents partenaires reçoivent régulièrement des bilans d'activités qui permettent de dresser un constat, d'évaluer et de rendre compte des actions menées sur une période donnée.

Le choix et le contenu du programme d'activités sont importants car ce sont les moyens d'atteindre les objectifs visés de façon pédagogique et ludique. Cette dernière notion doit rester essentielle à la fois pour les enfants mais également pour les animateurs.

L'évaluation sert à mesurer la valeur du projet pédagogique et à en vérifier les résultats au regard des objectifs initialement fixés. Elle est importante pour l'ensemble de l'équipe car c'est un outil d'accompagnement qui permet de réaliser des ajustements sur nos animations et nos pratiques.

C'est en concertation avec l'ensemble de l'équipe que nous avons identifié des indicateurs afin d'évaluer au plus juste le projet pédagogique. Nous faisons ces évaluations sous forme de réunions hebdomadaires.

Les critères d'évaluation :

La pertinence de l'action :

- Les objectifs sont-ils adaptés aux problèmes posés ?
- Les objectifs sont-ils adaptés au public ?
- Les objectifs sont-ils adaptés au contexte ?

L'efficacité de l'action :

- Les objectifs sont-ils atteints ? Dans quelle proportion ?
- Quelles ont été les difficultés rencontrées ?
- Les solutions choisies étaient-elles adéquates ?
- Si l'action n'a pas eu l'effet escompté, à quoi est-ce dû ?

L'efficience :

- Les effets obtenus sont-ils à la hauteur des moyens engagés (humains, matériels, temporels) ?

L'utilité :

- L'action a-t-elle un impact sur le public ?
- L'action a-t-elle un impact sur le comportement ?
- L'action a-t-elle un impact sur leurs pratiques ?

La cohérence :

- Les différentes composantes des projets vont-elles dans le même sens ou sont-elles dispersées ?
- Les objectifs et les actions mises en œuvre dans le projet pédagogique traduisent-ils les intentions éducatives et les valeurs de l'organisateur ?